

MAIRIE DE DAMBACH-LA-VILLE

Le 23 mai 2014

PUBLICATIONS

1) Elections Européennes du 25 mai 2014. Le bureau de vote se tiendra au rez-de-chaussée de la Laube, de 8 h à 18 h sans interruption. La présentation d'un titre d'identité est obligatoire pour pouvoir voter. La carte électorale n'est pas obligatoire, mais recommandée.

2) Vente de bois façonné et non façonné en forêt de plaine : **vendredi 6 juin 2014 à 19 h** au Caveau de la Mairie. Des affiches sont disponibles dans l'entrée de la mairie.

3) Subventions au fleurissement pour tous les foyers dambachois.

Il a été décidé de renouveler la subvention destinée aux habitants de Dambach-la-Ville, fixée à 0,20 € par plant de géranium (géraniums uniquement, les boutures sont exclues) et plafonnée à 50 € par foyer. Merci de déposer facture et relevé d'identité bancaire au secrétariat de la mairie **jusqu'au 30 juin 2014**.

Les pièces à produire pour obtenir la subvention sont : l'original de la facture justificative des achats de fleurs (qui doit être nominative) ainsi qu'un R.I.B.

4) Relais Assistants maternels. Prochaine permanence : **le mardi 27 mai 2014**, de 9 h à 11 h à la Mairie.

5) Objets trouvés : 1 trousseau de clés – 1 gilet dame léger.

ASSOCIATIONS

1) Confrérie St. Sébastien – Rogations. Mercredi 28 mai 2014 à 7 heures : départ de la procession à Blienschwiller. A 8 h messe des Rogations à la Chapelle Saint-Sébastien.

2) A.G.F. – Pédicure. Le pédicure sera présent au local AGF **lundi le 2 juin 2014**. Prière de s'inscrire chez Marilène au 03 88 90 60 90.

3) Syndicat Viticole. Le Syndicat Viticole invite les viticulteurs le **jeudi 5 juin 2014, à 20 heures**, salle Théophile Bader, à la réunion de présentation de la hiérarchisation du vignoble dambachois.

4) Inscriptions pour le Centre de Loisirs – CSF–APFS Dambach-la-Ville.

Le Centre de loisirs aura lieu du 7 juillet 2014 au 1^{er} août 2014 pour les enfants de 4 à 14 ans.

Les inscriptions se dérouleront dans la salle de « l'ancienne douane » (cour de l'école élémentaire) **les vendredi 23 mai et 30 mai 2014 de 15 h à 18 h et de 20 h à 22 h**.

Pour les inscriptions après le 1^{er} juin : garbaciak.nathalie@neuf.fr

Veillez vous munir : du N° d'allocations familiales CAF ou MSA, du N° et nom de votre police d'assurance, du N° de Sécurité Sociale, du carnet de santé, du paiement de la 1^{ère} semaine, de l'avis d'imposition 2012 et du QF établi par la CAF. Contact : Sabine LEISER Tél. 03 88 92 42 11.

5) Nouvelles plantations – Syndicat Viticole. Les demandes d'autorisation de plantation de vignes A.O.C.-Campagne 2014/2015 sont disponibles au secrétariat de la Mairie.

ANNONCES

1) Le Restaurant « Aux deux Clefs », Claude MERSIOL, vous propose le menu Fête des mères : carpaccio de St. Jacques, filet de bœuf aux champignons des bois, Les gourmandises des mamans. 38 €. Tél. 03 88 92 40 11 ou 06 08 01 32 82.

2) Miellerie de l'ours Dambach-la-Ville procède à l'enlèvement gratuit d'essaims d'abeilles en mai et juin. Appeler le 03 88 92 44 43 ou 06 85 29 25 73 (7 j/7).

3) Particulier cherche à louer un petit jardin sur Dambach. S'adresser à Mme. FAVRET. Tél. 06 33 42 57 88.

4) Assistante maternelle agréée dans grande maison individuelle avec jardin a une place disponible pour garder un enfant à partir de fin août. Contact : 06 31 11 77 70.

5) Portes ouvertes au Domaine du Rempart (BECK) samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin 2014, de 10 h à 18 h30 en continu. Cette manifestation remplace cette année le traditionnel Pique Nique chez le vigneron.

Lors de ce week-end, vous pourrez également faire vos emplettes auprès d'autres producteurs qui viennent régulièrement à notre Marché Paysan les lundis en été (foie gras, terrines, fromages, miels, poteries etc.).

6) Conformément à l'Arrêté Préfectoral du 10 mars 2014 et à ses articles 6, 7 et 8 il sera procédé à des tirs de nuit de l'espèce sangliers dès que cela s'avérera nécessaire et cela jusqu'au 15 juin 2014.

DAMBACH-LA-VILLE

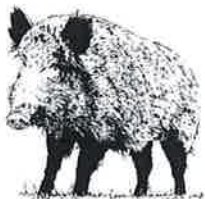
DIMANCHE 25 MAI 2014

WALDMEISTERFEST

AU SCHULWALDPLATZ
ACCES FLECHE PAR BLIENSCHWILLER

11 H MESSE

11 H 45 APERITIF CONCERT



Sanglier à la Broche
Grillades

BUVETTE BARBECUE PATISSERIE

ANIMATION PAR LES AMIS DU RIED MARCKOLSHEIM

Organisé par le groupe folklorique les JOYEUX VIGNERONS DE
DAMBACH-LA-VILLE



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG



VENEZ DONNER
VOTRE SANG !

Mardi 27 mai 2014
de 17h00 à 20h00

DAMBACH LA
VILLE

Salle de la Laube
Place du Marché

N° Vert 0 800 109 900



www.dondusang.net

mettre car RNA Entreprise Adhérente



Prochaines
animations
des tout-petits

les vendredis
6 juin et
4 juillet
dès 9h

Au programme
contes, approche du livre, goûters...

Animation réservée
aux moins de 3 ans accompagnés
de leur assistante maternelle ou d'un parent

Inscription obligatoire



Bibliothèque municipale de Dambach-La-Ville
11 rue du Général De Gaulle
03 88 92 62 67

Blog : <http://bibliothequedambach.over-blog.com>
Email : bibliotheque@dambach-la-ville.fr

Appel à bénévoles



La bibliothèque municipale
fonctionne essentiellement
avec l'aide de bénévoles.



Pour tenir les permanences,
choisir et préparer les
collections, organiser des
animations autour du livre,
nous avons besoin de vous !



Alors, si vous aimez les livres,
que vous avez envie de faire
vivre ce lieu et qu'il vous reste
une ou deux heures par
semaine,
rejoignez-nous !



Bibliothèque municipale de Dambach-La-Ville

11 rue du Général De Gaulle - 03 88 92 62 67

Blog : <http://bibliothequedambach.over-blog.com>

Email : bibliotheque@dambach-la-ville.fr



DAMB'Arts

Association à but non lucratif pour la promotion économique, touristique et culturelle de Dambach

DAMBACH LA VILLE

Marché Paysan, Artisanal et Artistique 2014 des Remparts

**Dès maintenant réservez vous les lundis, du 23 juin au 08 septembre 2014
de 17h à 20h
et le lundi 14 juillet dès 11h.**

Le Marché Paysan, Artisanal et Artistique des Remparts de Dambach la Ville reprend tous les lundis de l'été.

Toujours sur le même concept cette animation originale qui a fait ses preuves figure aujourd'hui parmi les grands rendez vous de l'été du centre Alsace.

Comme tous les lundis de l'été les animations démarrent dès 17h aux remparts et pour la visite guidée de la vieille ville également : départ devant l'hôtel de Ville.

En fin de Marché vers 18h30 le concert aura lieu dans les anciens remparts.

Déjà plus de 35 exposants vous attendent pour vous faire découvrir leur talent, avec plusieurs nouveautés, dont les tisanes, le bois sculpté, des bijoux, une brasserie et la participation de l'association du Hand qui va gérer une buvette.

La première aura lieu lundi le 23 juin à 17h

Ce sera l'AGF Country Club qui va inaugurer la série des 12 concerts de l'été.

Tout au long de la saison se succéderont des groupes folkloriques, Jazz, Variétés Françaises, Orgue de Barbarie, Swing, etc....

*Programme complet sur le site [www. Dambach-la-ville.fr](http://www.Dambach-la-ville.fr)
et sur dambarts.free.fr*

Précisons que l'entrée est gratuite pour l'ensemble des prestations

Il reste encore des places pour des stands artisanaux et artistiques !
De même nous tenons à préciser que le podium est disponible tous les lundis soirs en avant première des spectacles pour les jeunes ou moins jeunes talents qui voudraient s'y exprimer !

Venez nombreux soutenir par votre présence l'association **Damb'Arts** qui a pour but premier de faire la promotion de notre patrimoine local et régional.

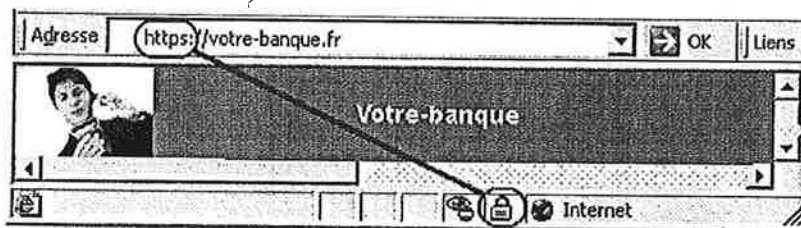
Renseignements : Gilbert BECK
Damb'Arts, 5 rue des Remparts 67650 DAMBACH LA VILLE Tél : 06.13.41.26.11



Le développement d'Internet s'est accompagné de l'apparition de nouvelles escroqueries, qui sont pour la plupart faciles à reconnaître et à éviter.




Premières précautions :

- x Installez un logiciel anti-spam, un antivirus et un pare-feu.
- x Ne communiquez jamais :
 - Votre adresse exacte ou votre emploi du temps.
 - Des photocopies de documents d'identité ou administratifs, elles peuvent être utilisés pour usurper votre identité.
 - Votre pseudo ou votre mot de passe, même pour dépanner un proche.
 - Votre code de carte bancaire (code à 4 chiffres), même sur un site de vente en ligne.
- x Ne communiquez d'informations confidentielles que si :
 - Vous avez atteint la page via un moteur de recherche, en passant par exemple par la page d'accueil du site de votre banque, et pas en cliquant sur un lien.
 - La page est sécurisée : l'adresse du site en haut à gauche de la page commence par https et pas http, et un petit logo symbolisant un cadenas fermé est visible.



Se protéger des mails escrocs :

Certaines escroqueries sont très courantes et donc faciles à reconnaître :

Comment les reconnaître ?	Que faire ?
 <p>Nous avons restauré l'accès à votre compte. Nous avons maintenant besoin que vous confirmiez à nouveau les informations de votre compte chez Orange.fr.</p>	<p>Une banque ou autre vous demande de communiquer vos informations personnelles sous un prétexte quelconque (panne informatique, changement de système...)</p> <p>Contactez votre banque par téléphone pour vous assurer qu'elle est bien l'expéditrice du message. A priori elle ne vous demandera pas ce type d'informations, et surtout pas par mail.</p>
<p>ATTENTION! Votre ordinateur a été bloqué pour violation de la loi Française</p>  	
<p>Un service de police bloque votre ordinateur et demande le versement d'une amende.</p>	<p>Les services de police ne bloquent pas les ordinateurs. Ne payez pas, et demandez de l'aide pour nettoyer votre ordinateur.</p>
<p>On vous demande de l'aide pour toucher de l'argent en échange d'une commission.</p>	<p>Ne répondez pas et supprimez le mail.</p>

Dans tous les cas, si un message vous interpelle, même s'il semble vous être adressé personnellement ou provenir de quelqu'un que vous connaissez, ne prenez pas de risques :

- x Ne répondez pas, cela confirmerait que votre adresse est valide.
- x N'ouvrez pas les pièces jointes, qui peuvent contenir des virus.
- x Supprimez le message.
- x Signalez le mail reçu sur <http://www.signal-spam.fr>

J'achète en ligne :

- x Faites vos achats sur des sites connus, référencés par des magazines sérieux.
- x Si vous effectuez régulièrement des achats sur Internet, utilisez un compte de paiement en ligne ou une carte-jeton : il s'agit d'une carte intermédiaire que l'on crédite d'un certain montant, et qui évite d'avoir à rentrer ses coordonnées bancaires à chaque achat. Utilisez un système connu tel que e-Carte bleue, Payweb, Paypal, Paysafecard, MyNeosurf ou Ticket Premium.
- x N'entrez jamais deux fois vos informations bancaires pour un même achat.
- x Si vous achetez un véhicule sur un site de vente entre particuliers, demandez à essayer avant d'acheter.

Conservez tous les documents (mails échangés...) relatifs à la transaction le temps de finaliser la vente pour faciliter l'enquête en cas de dépôt de plainte.



PayPal™



J'utilise un système de vente entre particuliers :

- x Privilégiez les sites avec système « de tiers de confiance » : il s'agit d'une tierce personne qui conserve l'argent de l'acheteur en attendant que le vendeur ait envoyé l'objet. Vérifiez quelles garanties sont proposées en cas de litige.
- x Méfiez-vous :
 - si le prix est anormalement bas.
 - si le vendeur propose d'utiliser des systèmes de transferts de fonds internationaux tels que Paysafecard, Ukash, MoneyPak, Western Union.
- x Si le montant est important, il est toujours préférable de rencontrer l'acheteur ou le vendeur.
- x Ne laissez pas partir ce que vous vendez sans avoir obtenu la totalité du paiement.
- x Si vous vendez, refusez d'avancer de l'argent, vous risquez de ne jamais être remboursé.

Une escroquerie courante sur les sites de vente entre particuliers est la fraude aux faux chèques bancaires : l'acheteur s'intéresse à un article, puis envoie un chèque dont le montant est supérieur à ce qui est convenu. Il demande ensuite de rembourser une partie du surplus. Le chèque est un faux. N'envoyez pas l'argent et ne tentez pas d'encaisser le chèque.

En cas d'utilisation frauduleuse d'une carte bancaire, la loi prévoit un délai de 13 mois pendant lequel la victime peut contacter sa banque pour s'opposer au paiement de la somme.



internet-signallement.gouv.fr

Portail officiel de signalement des contenus illicites de l'Internet

Si vous êtes victime d'une tentative d'escroquerie, signalez-le sur internet-signallement.gouv.fr

Si vous avez subi un préjudice, déposez plainte auprès du commissariat ou de la brigade proche de votre domicile.